

AVIS N° 022-2020 / DC/BR / DG

SUKUK ETAT DU MALI 6,25% 2018-2025

Paiement de la marge semestrielle

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des Teneurs de Comptes/Conservateurs, que le Trésor Public du Mali procédera, le 24 février 2020, au paiement de la marge semestrielle du « SUKUK ETAT DU MALI 6,25% 2018-2025 » pour un montant global net d'impôt de 1 604 296 875 FCFA (Un Milliard Six Cent Quatre Millions Deux Cent Quatre-Vingt-Seize Mille Huit Cent Soixante Quinze FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter la société de gestion et d'intermédiation chargée du service financier de cette opération : SGI MALI, BP E2477 Bamako - MALI, Tél. : (223) 20 29 41 19, Fax : (223) 20 29 29 75.

Fait à Abidjan, le 05 février 2020

Le Directeur Général



Dr Edoh Kossi AMENOUNVE